

## Tarifs

### Cours du soir de LSF

2025-2026

### INFORMATIONS CANDIDAT(E) :

<input type="radio"/> Mme.	<input type="radio"/> M.	<b>Nom Prénom</b>			
<input type="radio"/> Entendant		<b>Adresse</b>			
<input type="radio"/> Devenu -sourd					
<input type="radio"/> Malentendant		<b>Code postal</b>	<b>Ville</b>		
<input type="radio"/> Sourd		<b>Mail</b>			
		<b>Tél /SMS</b>			
		<b>Date de naissance</b>	/	/	
		<b>Profession</b>			
		<b>Personne à contacter en cas d'urgence</b>			

### FORMATION : Apprentissage de la Langue des Signes Française

Votre niveau de LSF acquis :  A1. ....  A2. ....  Sinon, débutant

Cycle A2 : A2.5/B1.1  lundi soir Cycle A2 : A2.4/A2.5  mardi soir

Cycle A1 : A1.1/A1.2.  Mercredi soir

Cycle A1: A1.3.  Mercredi soir (uniquement 30h cours 1 à 2 fois par mois selon de plannings)

**Horaires et dates** : 30 cours de 18h à 20h répartis de fin septembre à fin juin, hors vacances scolaires

**Adhésion annuelle** (Chèque séparé obligatoire) (À l'ordre de Sign'Évasion)

Pour accéder au cours, l'adhésion annuelle est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.	<b>10€</b>
---	------------

### TARIFS des cours (60h) + (en auto-financement).

- 480€** tarif plein
- 380€** tarif réduit \*\*\*
- 300€** tarif parent d'enfant sourd de – 20 ans. \*\*
- 1200€** (financement aidé par un organisme ou une entreprise).

### TARIFS des cours (30h) + (en auto- financement)

- 240€** tarif plein
- 190€** tarif réduit\*\*\*
- 150€** tarifs parents d'enfant sourd\*\*
- 600€** (organisme ou entreprise)

\*\*\*sur présentation d'un justificatif obligatoire (étudiants, personne sourde et malentendante, demandeurs d'emploi et intermittents)

\*\* sur présentation d'un justificatif MDPH

Paiement des cours en :

1 fois       2 fois       3 fois       4 fois

Règlement : par chèque (**Si paiement plusieurs fois avec instructions de date d'encaissement au verso de chaque chèque**) ou par virement *En cas d'annulation à moins de 15 jours avant le premier cours, le montant des cours sera intégralement dû.*  
**Attention ! Paiement en espèces refusé.**

## AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE :

Je soussigné(e).....

**Accepte,**  
 **N'accepte pas,**

d'être filmé(e) dans le cadre pédagogique LSF.

Droit des parties :

Les Droits de fixation, reproduction, communication et exploitation des images recueillies sont Fixés aux termes de l'article L212.3 du code de la propriété intellectuelle.

Le (la) soussigné€ cède gratuitement ses droits sur la totalité des images enregistrées lors de sa Prestation, fixées sur quelque support que ce soit (vidéo, DVD, ou mémoire d'ordinateur par Exemple).

Cette session comprend également les droits :

- - De reproduction et de modification des images recueillies en tout ou partie, par quel moyen que ce soit ;
- - De communication au public à des fins d'enseignement, de démonstration d'explications, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, et en toute circonstance ;
- - D'exploitation de ces images à des fins de recherches, sans aucune restriction sur la durée de

L'exploitation, ni sur le territoire d'exploitation (droits d'exploitation pour tout pays). Par avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Date :

Signature :

# Conditions Générales

## Organisation des cours

Toutes les formations sont organisées par formateur sourd qui s'exprime en Langue des Signes Française (LSF). Les enfants accompagnés ne sont pas autorisés. Un changement de niveau sera possible lors des 2 ou 3 premiers cours sous réserve des places disponibles. Le nombres de participants par groupe est au minimum 4 et au maximum 12.

## Modalités d'inscription

Tout dossier d'inscription incomplet sera retourné et ne sera pas pris en compte. Les cours effectués dans le cadre de la formation continue seront réglés en une seule fois par l'employeur. Si l'apprentissage a été interrompu depuis plus d'un an, une évaluation sera nécessaire pour déterminer votre niveau par rapport au programme de Sign'Evasion. Cette évaluation est gratuite.

## Paiement

Le paiement s'effectue selon le choix sur le formulaire d'inscription, le stagiaire s'engage à respecter les modalités de paiement. Le paiement peut s'effectuer jusqu'à quatre fois sans frais : dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remis dès l'inscription. Le paiement sur place non accepté. Les prix sont fixes et définitifs pour l'année 2025-2026, ils ne pourront être modifiés.

## Absences du stagiaire

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont régulières et durant plus de 3 jours, le(a) formateur(rice) pourra convoquer le stagiaire car l'acquisition de l'apprentissage pourrait être remise en cause.

## Conditions d'annulation

En cas d'arrêt en cours d'année, Sign'Evasion peut vous rembourser les cours non suivis -30 % de la totalité des cours restants à condition que l'arrêt soit justifié par un empêchement majeur (maladie - déménagement - changement d'employeur empêchant de venir aux cours).

Pour un arrêt momentané ou une absence d'un ou plusieurs cours dus à l'élève, il n'y a pas de remboursement.

## Modalités d'évaluation

A la fin du stage, A1.1, A1.2, A1.3, A1.4, A2.1, A2.2, A2.3, A2.4,B1.1 les stagiaires passeront un test qui évaluera leurs connaissances en Langue des Signes Française (LSF) :la compréhension de LSF, l'expression et la capacité à communiquer.

En cas de réussite ou échec, une attestation sera délivrée.

Date :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"